

Adresse de la société du Fort-d'Hercule (Monaco), lors de la séance  
du 26 fructidor an II (12 septembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société du Fort-d'Hercule (Monaco), lors de la séance du 26 fructidor an II (12 septembre 1794). In: Archives  
Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au  
23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. pp. 101-102;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1993\\_num\\_97\\_1\\_15900\\_t1\\_0101\\_0000\\_16](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15900_t1_0101_0000_16)

---

Fichier pdf généré le 05/11/2020

La société vous invite donc à être comme elle persuadée du civisme du citoyen Ponnied et de son dévouement à la chose publique.

Salut et fraternité.

SOURIGUERE, *vice-président*, CHARPENTIER, et quatre autres signatures.

## 8

L'administration du district de Ribérac, département de la Dordogne, annonce à la Convention nationale qu'un pré d'émigré, de l'étendue de neufs journaux, divisé en neuf lots, estimé 11 400 L, s'est vendu 44 050 L.

Insertion au bulletin, renvoyé au comité des Domaines nationaux (12).

## 9

Le citoyen Moncheron-Brétygnières, de la commune de Verneuil, département de l'Eure, fait don à la République, tant que durera la guerre, d'une pension de 900 L, et de deux années et demie d'arrérages de cette pension.

Mention honorable, renvoyé au comité des Finances (13).

## 10

La société populaire de Moyaux, département du Calvados, adresse à la Convention nationale l'extrait d'un procès-verbal qui contaste qu'il a été trouvé caché, dans la maison de l'ex-curé Pépin, détenu par ordre du comité de Sûreté générale, 22 louis en or, chacun de 48 L, 4 autres louis également en or chacun de 24 L, et 23 écus de 6 L; qu'en outre il a été trouvé dans une partie de la maison, 456 L en écus de 6 L et 2 louis en or, de 24 L.

Cette société annonce que ces deux sommes ont été déposées au greffe du juge de paix de cette commune, et demande que la Convention nationale prononce sur leur destination.

Renvoyé à la commission des revenus nationaux (14).

(12) P.-V., XLV, 213. *Bull.*, 28 fruct. (suppl.). C. Eg., n° 758.

(13) P.-V., XLV, 213. *Bull.*, 29 fruct. (suppl.) précise qu'il touche cette pension comme ci-devant chevalier de Saint-Louis.

(14) P.-V., XLV, 213-214. *Bull.*, 29 fruct. (suppl.). *Ann. Patr.*, n° 629; C. Eg., n° 762.

## 11

La société populaire de Périgueux [département de la Dordogne] demande des secours en faveur de la femme et de la fille du républicain Chrétien, délégué par la Convention nationale aux Isles-du-Vent, et qui vient de mourir à son poste.

Renvoyé au comité des Secours publics (15).

## 12

Le citoyen Guillaume Legrand réclame contre le décret du 17 germinal, qui supprime la pension de mille livres qu'il avoit obtenue, en 1782, du dernier de nos tyrans.

Renvoyé au comité des Finances (16).

## 13

Le directoire du district de Nevers [département de la Nièvre] transmet le procès-verbal de la fête qui a été célébrée dans cette commune le jour de l'anniversaire du 10 août.

Insertion au bulletin, renvoyé au comité d'Instruction publique (17).

## 14

La société du Fort-d'Hercule [ci-devant Monaco], département des Alpes-Maritimes, félicite la Convention nationale d'avoir délivré la République de la tyrannie de Robespierre; elle l'assure de son dévouement, et lui annonce qu'elle vient de faire parvenir à l'administration de son département la somme de 501 L 16 s. pour contribuer à la construction d'un vaisseau.

Mention honorable, insertion au bulletin (18).

[Le président de la société populaire de Fort-d'Hercule, ci-devant Monaco, à la Convention nationale, le 24 thermidor an II] (19)

Citoyens représentans,

C'est donc au milieu des plus grands succès que vient d'éclater le complot le plus criminel!

(15) P.-V., XLV, 214.

(16) P.-V., XLV, 214.

(17) P.-V., XLV, 214.

(18) P.-V., XLV, 214-215.

(19) C 318, pl. 1296, p.1. Mention du don dans *Bull.*, 28 fruct. (suppl.). *M. U.*, XLIII, 474.

qu'est ce que la trahison de ces lâches généraux et de ces infidèles mandataires du peuple déjà livrés à la vengeance nationale, en comparaison de la trame liberticide depuis longtemps ourdie astucieusement par le plus fourbe des conjurés contre la liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République, cet être qui prisoit sans cesse la constitution montagnarde, en exaltant la morale et préconnisait la probité la vertu et la justice n'étoit donc rien moins qu'un ambitieux dévoré par la soif de dominer. Hommes vils et méprisables, mille fois plus tirans que celui que tu l'aidâs à détrôner, tu voulois dominer à sa place mais tu as disparu comme un éclair et tes projets liberticides ont échoués à l'instant.

C'est donc grâce à votre surveillance et à votre énergie, à votre dévouement à la chose publique et à votre amour pour la patrie que nous sommes encore redevables au salut de la République ?

La société populaire de Fort d'Hercule, ci-devant Monaco vous en témoigne sa reconnaissance en même tems; elle vous manifeste la juste indignation dont elle a frémi en apprenant qu'un homme qui vouloit être réputé vertueux n'étoit que le plus ambitieux des hommes. Mais Robespierre le tiran et les principaux adhérents ne sont plus. S'il existe encore de ses complices. Poursuivez les tous avec la rigueur des loix. Pour nous repettons de rechef en ce jour le serment que nous avons renouvelé hier dix août d'être constamment attachés à la Convention nationale, de maintenir de tout notre pouvoir la liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République et de nous ensevelir sous ses ruines plutôt que de composer avec les tirans et leurs vils esclaves.

En faible témoignage de notre attachement sincère à la chose publique nous nous empressons de faire passer à l'administration de notre département la somme de 50 livres 11 sols qu'a fourni notre société populaire fort peu nombreuse pour contribuer à la construction d'un vaisseau qui devra combattre les féroces insulaires et les coalisés.

Salut et fraternité.

Vive la République.

RANCY, *président*, LANGRUME, *vice-président*,  
GENA, FRANÇOIS PISMOND, *secrétaires*.

## 15

**La société populaire d'Héraclée** [ci-devant Saint-Tropez], **district de Fréjus, département du Var, envoie à la Convention nationale la somme de 720 L dont le troisième bataillon du Mont-Blanc fait don à la patrie, pour coopérer à la construction du vaisseau le Vengeur.**

**Elle l'informe que plusieurs citoyens de ce bataillon ont voulu, indépendamment de ce don, prendre part à une souscription qu'elle a ouverte dans son sein pour la construction d'un autre vaisseau.**

**Vive à jamais notre République! s'écrie cette société, vive la Convention! graces soient rendues au gouvernement révolutionnaire, qui prépare notre bonheur et la gloire immortelle de la nation française!**

**Mention honorable, insertion au bulletin (20).**

[*Les membres du bureau composant le comité de correspondance de la société populaire d'Héraclée, ci-devant Saint-Tropez, à la Convention nationale, le 16 thermidor an II*] (21)

Citoyens représentants

Balaydier chef et organe du troisième bataillon du Mont-Blanc a remis sur notre bureau la somme de sept cent vingt livres pour vous être adressée. Le vœux de nos braves frères est que cette somme composée d'un jour de leur solde et d'une gratification qui leur fut adjugée à raison du travail qu'ils ont fait pour notre commune soit destinée à la construction du vaisseau le Vengeur.

Cet acte de civisme nous est d'autant plus sensible que la confiance qui nous charge de vous le transmettre est un témoignage authentique de la douce fraternité qui ne cesse de régner parmi les véritables républicains.

Il est de notre devoir de vous apprendre aussi qu'indépendamment de cette offrande à la patrie plusieurs de nos frères du même bataillon ont voulu prendre part à une souscription que nous avons ouverte pour la construction d'un autre vaisseau.

Puissent bientôt les tirans des mers trouver dans l'objet de leur infernale ambition le tombeau que trouvait leur allié infâme dans tous les lieux qu'ils souillent de leur présence.

Citoyens représentants, vive à jamais notre République, vive la Convention et grace soit rendu au gouvernement révolutionnaire qui prépare notre bonheur et la gloire immortelle de la nation française.

LABORDE, LAUGIER. J. AREHIEVY.

## 16

**La société populaire d'Hilaire-Harcouet, département de la Manche, félicite la Convention nationale de l'énergie avec laquelle elle a livré au supplice le traître Robespierre et ses infâmes complices; elle invite la Convention nationale à rester à son poste pour consolider le gouvernement démocratique, et jure de faire une guerre continuelle à l'aristocratie et au modérantisme, de défendre jusqu'à la der-**

(20) P.-V., XLV, 215.

(21) C 318, pl. 1296, p. 3. Mention marginale de Sauvageot et Ducroix qui attestent avoir reçu 720 livres le 8 fructidor. *Ann. Patr.*, n° 629; *C. Eg.*, n° 762.